



Communications de la Municipalité au Conseil communal

Séance de l'Organe délibérant du 27 juin 2019

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE (THIERRY AMY)

Engagement d'une nouvelle Secrétaire municipale adjointe

Suite au départ à la retraite de Mme Simone Riesen à fin juin, et comme annoncé à la séance du 4 avril dernier, la Municipalité a lancé le processus de recrutement d'un/e nouveau/le Secrétaire municipal/e adjoint/e à 80%.

88 candidatures ont été reçues au terme du délai de postulation. Neuf candidates ont été auditionnées par une délégation municipale lors d'un premier entretien et quatre lors d'un second entretien au terme duquel la Municipalité a décidé d'engager Mme Mathilde Dalcher, née en 1994, mariée, habitant à Morges.

Mme Dalcher est titulaire d'un Bachelor en Relations internationales de l'Université de Genève et d'un Master en Politique et Management publics de l'Université de Lausanne. Elle a débuté son parcours professionnel au sein du Greffe de la Ville de Renens où elle y a notamment réalisé son travail de mémoire. Son entrée en fonction est prévue le 2 août prochain et débutera par une période de transmission des tâches et dossiers en cours avec l'actuelle titulaire.

La Municipalité profite de cette annonce pour remercier chaleureusement Mme Riesen qui a occupé le poste de Secrétaire municipale adjointe au sein de notre Administration avec engagement et professionnalisme durant 7 ans. Notre Autorité lui souhaite une belle retraite, qui devrait être ponctuée par quelques mandats spécifiques pour le compte de la Commune dont la portée sera définie ultérieurement.

2. AFFAIRES SCOLAIRES (JEAN-PIERRE STERCHI)

Politique de communication de l'ASICE

Le Codir de l'ASICE a grandement amélioré sa communication en 2018 en se dotant, d'une part, d'un site Internet et en adressant, d'autre part, une information mensuelle aux quatre Municipalités.

Ce préambule était nécessaire pour apporter une réponse générale aux demandes de la Commission de gestion figurant dans l'annexe de son rapport de gestion 2018. Plus précisément, concernant les dates des Conseils intercommunaux de l'ASICE, elles sont indiquées sur le site Internet www.asice.ch, tout comme le sont les procès-verbaux des séances de ce Conseil, ainsi que les préavis. La Municipalité n'estime dès lors pas nécessaire de vous adresser encore un courriel pour vous dire de vous rendre sur ce site.

Concernant la communication essentielle aux Municipalités mentionnée en fin de l'annexe du rapport de gestion, elle est apportée d'une manière satisfaisante à travers l'information mensuelle déjà mentionnée. Celle-ci consiste en un état des lieux actualisé des principaux dossiers traités par le Codir



de l'ASICE. D'autres moyens sont utilisés pour transmettre plus de renseignements ou pour échanger sur des dossiers plus conséquents, par exemple, l'invitation à une séance d'information.

Enfin, en ce qui concerne votre Conseil, il est régulièrement tenu au courant sur les activités de l'ASICE et la dernière communication d'avril 2019, par exemple, vous a renseigné sur les points importants de la dernière séance du Conseil intercommunal.

3. AFFAIRES PRÉSCOLAIRES (JEAN-PIERRE STERCHI)

Avenir de l'accueil préscolaire à Cugy

Le comité de l'Association de la garderie Arc-en-Ciel a été régulièrement tenu au courant des projets de la Commune en matière d'aménagement d'un Centre de vie enfantine comprenant notamment une garderie de 44 places. La directrice a d'ailleurs été consultée lors de la phase d'élaboration des plans de rénovation du bâtiment et, lors de l'Assemblée générale 2019 de l'association, les projets municipaux ont été expliqués au comité, ainsi qu'au personnel de la garderie et aux parents présents. Enfin, la Municipalité a reçu une délégation du comité de l'Association Arc-en-Ciel le 11 juin 2019 afin de lui apporter des informations complémentaires sur l'avancement du projet de Centre de vie enfantine et sur les incidences que ce projet aura sur l'avenir de la structure.

La présidente et la directrice qui composaient cette délégation ont bien pris conscience de l'augmentation de la taille de la nouvelle garderie et des responsabilités supérieures que cela engendrera. Elles voient donc d'un bon œil la reprise de cette garderie par l'EFAJE. Cependant, elles souhaitent qu'une garantie de reprise du personnel soit apportée par écrit par l'EFAJE. Un appui de la Municipalité sera apporté pour l'obtenir. L'avenir de la garderie n'est toutefois pas encore décidé. Une possibilité évoquée serait que la garderie Arc-en-Ciel poursuive ses activités dans un autre lieu à définir et continue d'accueillir 20 enfants comme jusqu'à présent. Cette éventualité ne changerait en rien le projet de l'EFAJE à Cugy, si ce n'est de devoir constituer une nouvelle équipe d'éducatrices.

La décision appartiendra au comité et aux parents qui, en assemblée générale, devront se prononcer sur une dissolution de l'Association ou sur son maintien, mais dans d'autres locaux.

Dans tous les cas, le rez-de-chaussée du Pavillon du Motty sera destiné à couvrir des besoins scolaires ou parascolaires dès que le nouveau Centre de vie enfantine sera entré en fonction, c'est-à-dire à fin 2020.

4. ROUTES (FRÉDÉRIQUE ROTH)

Chantier du giratoire RC 501

Le chantier du giratoire sur la RC 501 se poursuit conformément au planning annoncé. La troisième phase de chantier est à bout touchant. La rénovation des conduites d'eau potable, d'eau claire ainsi que l'alimentation pour l'éclairage public de la partie nord-ouest de la route de Bottens et du chemin de l'Orgevaux est achevée. La pose des premières bordures devrait intervenir d'ici mi-juillet, lors de la Phase 4.



Concernant les aspects financiers liés à ce projet, il est à relever qu'une Convention a été signée entre le Département des infrastructures et des ressources humaines du canton de Vaud et la Commune de Cugy. Elle porte sur une subvention de CHF 264'800.-, accordée au titre de l'article 56 de la Loi sur les Routes (LRou) pour des travaux sur une route cantonale en traversée de localité.

Chantier de la route de la Bérallaz

Le chantier de réfection de la route de la Bérallaz a débuté le 17 juin dernier avec, sur la portion de route située entre le chemin des Fleurettes et le débouché du chemin de l'Epi d'Or, une fermeture généralisée à l'ensemble des usagers. Les bords de route ainsi qu'une partie du talus se situant à l'ouest ont été repris. Les travaux de génie civil, incluant la mise en place du décrochement vertical à l'extrémité nord du projet et marquant la nouvelle porte d'entrée en localité, devraient être achevés d'ici la fin de la semaine prochaine afin de permettre un balisage de la bande longitudinale pour piétons durant l'été.

La réalisation des décrochements verticaux prévus dans le cadre du projet d'assainissement des zones 30 km/h de Cugy interviendra dans la foulée, soit durant les mois de juillet-août 2019.

Radar pédagogique

Après plusieurs mois de délai de livraison, la Commune de Cugy est à présent en possession d'un radar pédagogique. Il sera tout prochainement mis en place dans différents endroits de la Commune.

A noter qu'outre son aspect de prévention, avec affichage d'un « smiley » plus ou moins souriant selon la vitesse de circulation des véhicules, le modèle retenu permettra la récolte de données statistiques intéressantes pour le suivi des conditions de circulation sur le réseau de desserte de Cugy.

Réaménagement du chemin des Dailles

Avec l'implantation de projets mixtes d'activités et de logements, les usages de la zone industrielle et artisanale du chemin des Dailles ont évolué, créant de nouveaux besoins notamment pour la mobilité douce. Pour répondre aux demandes des riverains et aux conclusions des démarches participatives menées dans le cadre de la révision du PGA, la Municipalité a élaboré un projet de réaménagement du chemin des Dailles avec l'implantation d'un trottoir. Celui-ci sera mis à l'enquête durant cet été, alors qu'un préavis pour le financement de ce réaménagement sera présenté au Conseil communal cet automne. Dans l'intervalle, un premier contact avec les propriétaires riverains concernés a eu lieu.

5. TRANSPORT ET MOBILITÉ (FRÉDÉRIQUE ROTH)

Amélioration de la desserte de la ligne TL n° 60

Une amélioration qualitative et quantitative de l'offre en transport public interviendra dès le 11 août 2019 sur la ligne tl 60. Un nouveau matériel roulant, comprenant 4 autobus à 2 étages et 3 autobus articulés à l'heure de pointe, permettra d'augmenter la capacité. Les temps de parcours seront optimisés avec la suppression de la desserte de 14 arrêts sur le parcours urbain. A partir de Grand-Mont, seuls les arrêts Coppoz-Poste, Bellevaux, Tunnel, Bessières et Lausanne-Flon subsisteront. A noter finalement que l'obligation de monter par la porte avant et la vérification des titres de transports par le conducteur seront également supprimées afin d'optimiser les temps d'attente aux arrêts.



Etat des lieux de la mise en service de la ligne TL n° 54

Par courrier du 17 juin 2019, le Schéma Directeur du Nord Lausannois (SDNL) a informé la Municipalité qu'il n'y avait plus aucun recours pendant concernant le prolongement de la ligne tl 54 de la gare de Cheseaux au terminus du Grand-Mont en passant par Morrens et Cugy. La phase de travaux sur la Commune de Morrens sera lancée dans les meilleurs délais afin d'assurer une mise en service le 15 décembre 2019.

Au niveau de Cugy, la ligne tl 54 empruntera les arrêts de bus existants, à savoir Cugy-Village, Cugy-Poste et Cugy-Cavenette. Un projet de création d'un nouvel arrêt de bus, situé sur la route de Morrens au niveau du débouché du chemin du Grillon, et permettant de desservir les quartiers nord de Cugy, est à l'étude. Un préavis sera prochainement proposé au Conseil communal pour le financement d'un tel aménagement.

A noter qu'au niveau de l'offre de la ligne tl 54, les horaires, tels qu'envisagés aujourd'hui, prévoient 13 paires de course du lundi au vendredi, 7 paires de course le samedi et aucune le dimanche.

6. DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE (GÉRALD CHAMBON)

Cugy bouge ! - La Suisse bouge et le départ du Tour du Pays de Vaud cycliste

Retour en photos et en chiffres sur La Suisse bouge et sur le départ du Tour du Pays de Vaud cycliste du 1^{er} juin 2019.